

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Zones humides : des écosystèmes indispensables au bien-être des Gabonais

SCOM

Libreville/Gabon

La Direction générale des écosystèmes aquatiques a célébré, la semaine dernière, la Journée mondiale des zones humides. En collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Replantation/restauration des mangroves dans la zone de Mindoube, visite guidée de la mangrove des Gué-Gué et conférence-débat autour des enjeux de ces territoires caractérisés par la présence d'eau qui influence la faune et la flore. Telles sont les activités qui ont ponctué l'événement. " Agir pour les zones humides, c'est agir pour l'humanité et la nature ", c'est le thème retenu cette année dans le cadre

de cette journée internationale qui rappelle l'importance de conserver ses écosystèmes vitaux et veiller à leur utilisation rationnelle et durable.

Et Jean Hervé Mve Beh, le directeur général des écosystèmes aquatiques de déclarer : " Le Gabon est un vaste territoire de zones humides avec plus de 3 000 rivières connues et leurs zones inondables, des mangroves, des marécages, des lacs et des lagunes. Les zones humides sont indispensables au bien-être des Gabonais, compte tenu des avantages et services qu'elles apportent. Notamment leur contribution à notre alimentation par le biais de poissons et autres produits forestiers non ligneux (PFNL), d'où l'importance de les préserver".

En adhérant à la convention de Ramsar sur les Zones humides d'importance internationale, en 1987, le Gabon s'est engagé à

mettre en œuvre une politique de gestion durable des écosystèmes humides.

À ce jour, le pays a classé neuf (9) sites sur la liste des sites Ramsar d'importance internationale. Soit 2,8 millions d'hectares représentant une large variété d'écosystèmes aquatiques et humides. Ce sont les sites de Pongara, Akanda, Wonga-Wongue, Setté-Cama, Petit Loango, Monts Birougou, Chutes du fleuve Ivindo, Bas-Ogooué et Chutes du Mbougou-Badouma et Doumé.



Photo: DR

Les différents participants à l'issue d'une journée instructive.

Marché d'Ambowè : la loi du désordre...

Adjai NTOUTOUME
Libreville/Gabon

L'OPÉRATION "libérez les trottoirs" décidée par les plus hautes autorités du pays, semble ne pas bien comprise au marché d'Ambowè.

La situation au rond-point des Charbonnages, dans le 1er arrondissement de la commune de Libreville, en est la parfaite illustration. Certains commerçants se sont installés dans la ruelle près de l'immeuble ABC Mall devenu un petit marché itinérant, pendant que d'autres se permettent de vendre tranquillement dans la zone interdite au cœur du rond-point. Sous le regard "coupable" des forces de sécurité pourtant chargés de faire régner l'ordre. Et pourtant, l'édile de Libreville, Christine Mba Ntutume-Mihindou, a mis à disposition une voie secondaire longue d'environ 500 mètres et donnant accès au quartier Ambowè pour tous ces commerçants déguerpis dudit



Photo: Adjai Ntoutoume

Ici quelques commerçants occupant une voie secondaire.

rond-point. Mais ces derniers trouvent l'endroit trop excentré. La majorité des commerçants préférant écouler leurs produits sur les trottoirs, là où il y a du monde.

Face à cette situation, des commerçants qui se sentent abusés se demandent si cette décision ne concerne qu'une partie d'entre eux. Aussi, évoquent-ils des complicités entre récalcitrants, agents municipaux et forces de l'ordre en poste dans le secteur.



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE

COMMUNIQUE

(Portant paiement par ordre alphabétique des pensions de janvier et du 1^{er} Trimestre 2022 sur toute l'étendue du territoire national)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe ses assurés (et ayants-droit) **qu'elle procédera au paiement par ordre alphabétique des pensions du 1^{er} trimestre et du mois de janvier 2022, du 07 au 11 février 2022.**

Les paiements par chèques se feront uniquement au Siège. Tandis que les paiements espèces seront effectués dans les différents centres de paiements habituels. Leur exécution se fera selon le calendrier ci-après :

Dates de paiement	Répartition des assurés selon l'ordre alphabétique
Lundi 07 février 2022	De A à D
Mardi 08 février 2022	De E à L
Mercredi 09 février 2022	M
Jeudi 10 février 2022	De N à O
Vendredi 11 février 2022	De P à Z

Par ailleurs, la CNSS précise que les bénéficiaires des prestations dont les montants sont supérieurs à deux cent mille (200 000) Francs CFA, seront payés par chèques au Siège. **Tandis que les bénéficiaires des prestations des montants inférieurs, les percevront par espèces dans les différentes agences proches de leurs domiciles.**

Les virements bancaires, quant à eux, se feront aux dates habituelles.

Enfin, la CNSS tient à rappeler vivement que des consignes strictes seront imposées afin que le paiement se déroule dans le strict respect des mesures barrières dans le cadre de la lutte contre la COVID-19. Elle en appelle donc au sens aigu de discipline et de responsabilité de chacun pour l'intérêt de tous.

Notre ambition: mieux vous servir

Fait à Libreville, le 04 février 2022



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
Patrick OSSI OKOBI

2090, Avenue Georges Damas Akoka, Botoufo • B.P. : 04 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 011 79 12 00 • Fax : (+241) 011 79 84 25 • Centre d'appels : 952
Cellule plaintes/dénonciations : 901 • www.cnss.ga • Facebook : cassenationaledesecuritesocialegabon-officiel